



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 48240

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la politique communautaire de lutte contre le réchauffement climatique. Dans son récent rapport « La mise en oeuvre par la France du paquet énergie-climat », la Cour des comptes analyse la transposition et la mise en oeuvre nationale de cette politique et recommande notamment, qu'au-delà des moyens déjà engagés dans la politique concernant le logement et le secteur tertiaire, d'accroître les moyens de la politique d'efficacité énergétique, tout particulièrement dans les transports, où l'effort principal doit porter sur la route. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur cette préconisation.

Texte de la réponse

La Commission européenne a proposé en janvier 2014 aux États membres de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre européennes d'ici 2030. C'est l'objectif que le Président de la République avait appelé de ses vœux dès la première Conférence environnementale en 2012 et qu'il a réitéré à de nombreuses reprises. Cet objectif est en cohérence avec la trajectoire nécessaire pour réduire d'un facteur 4 nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Pour atteindre ces objectifs, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a présenté, le 30 avril 2014, aux membres du Conseil national de la transition écologique les grandes lignes du premier grand chantier de son plan d'action immédiat : le nouveau modèle énergétique. Le secteur des transports prendra toute sa part dans ce nouveau modèle avec les véhicules électriques, les bornes de recharge, l'avion électrique, le TGV du futur, les navires écologiques, le transport des marchandises par rail et par mer et, globalement, la sobriété dans la consommation de carburant.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48240

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2014](#), page 774

Réponse publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4552